



Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

## Produit statistique

### Retard scolaire dans le secondaire par commune de résidence

Le retard scolaire est mesuré par rapport à l'âge théorique de l'année d'étude, et non par rapport à l'apprentissage : un élève est dit « à l'heure » lorsqu'il a au plus l'âge légal de scolarisation de l'année d'études dans laquelle il se trouve ; il est « en retard » lorsqu'il est plus âgé.

L'indicateur repris ici concerne uniquement les retards de deux ans et plus, des élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (à l'exclusion du 4<sup>ème</sup> degré), organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par la Communauté germanophone. L'indicateur est disponible selon la commune de domicile de l'élève.

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

<b>1. Contact</b>	
<i>Organisation</i>	<b>IWEPS</b>
<i>Département</i>	
<i>Prénom</i>	Claire
<i>Nom de famille</i>	DUJARDIN
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	<a href="mailto:c.dujardin@iweps.be">c.dujardin@iweps.be</a>
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 461
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

<b>2. Présentation</b>	
<i>Mots-clés</i>	commune de domicile des élèves, enseignement secondaire, retard scolaire
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : SDS 3.2 Enseignement et formation Taxinomie Statbel : 3.7.02 Formation et enseignement
<i>Unité statistique - Titre</i>	Commune
<i>Unité statistique - Description</i>	
<i>Population statistique - Titre</i>	Elèves de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la FWB et de la Communauté germanophone
<i>Population statistique – Description</i>	Elèves inscrits dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (à l'exclusion du 4 <sup>ème</sup> degré) organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou par la Communauté germanophone
<i>Couverture géographique</i>	Wallonie
<i>Couverture temporelle</i>	Années scolaires 2006-2007 ; 2011-2012 ; 2016-2017 et suivantes
<i>Couverture sectorielle</i>	Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (à l'exclusion du 4 <sup>ème</sup> degré). Les chiffres se rapportent aux élèves fréquentant un établissement de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou par la Communauté germanophone.
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	NA
<i>Concepts</i>	Commune : la commune se rapporte à la commune où l'élève est domicilié (commune de domicile)
<i>Classifications</i>	

<b>3. Période de référence</b>	
<i>Première période de référence disponible</i>	Année scolaire 2006-2007
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

<b>4. Mandat institutionnel</b>	
<i>Production statistique obligatoire</i>	Non
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	Demande de données de l'IWEPS à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au Ministère de la Communauté germanophone dans le cadre de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) avec possibilité d'utiliser les données pour d'autres projets IWEPS tels que le portail WalStat.

<b>5. Confidentialité</b>	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	Les indicateurs calculés ne sont pas confidentiels.
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

<b>6. Politique de publication</b>	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' ( <a href="http://walstat.iweeps.be">walstat.iweeps.be</a> ).
<i>Périodicité</i>	Annuelle

<b>7. Format de diffusion</b>	
<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' ( <a href="http://walstat.iweeps.be">walstat.iweeps.be</a> ).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	Non
<i>Autres</i>	

<b>8. Accessibilité de la documentation</b>	
<i>Documentation sur la méthodologie</i>	
<i>Documentation sur la qualité</i>	

<b>9. Gestion de la qualité</b>	
<i>Assurance de la qualité</i>	
<i>Évaluation de la qualité</i>	

<b>10. Pertinence</b>	
<i>Besoins des utilisateurs</i>	Informations utiles pour les politiques communales
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	L'indicateur porte sur les élèves qui sont domiciliés dans une commune wallonne et qui fréquentent un établissement d'enseignement de la FWB (que celui-ci soit localisé en Wallonie ou en région bruxelloise) ou de la Communauté germanophone. Les élèves qui sont domiciliés dans une commune wallonne et qui sont scolarisés dans des établissements d'enseignement hors FBW et hors Communauté germanophone (Communauté flamande, établissements privés, ou à l'étranger) ne sont pas repris. Ne sont pas pris en compte les élèves fréquentant le 4ème degré (7e secondaire, 4eme degré en soins infirmiers) ni l'enseignement en alternance.

<b>11. Exactitude et fiabilité</b>	
<i>Exactitude</i>	
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

<b>12. Actualité et ponctualité</b>	
<i>Actualité</i>	
<i>Ponctualité</i>	

<b>13. Comparabilité</b>	
<i>Comparabilité - Géographique</i>	Entre communes wallonnes. Les différences observées entre communes francophones et germanophones peuvent résulter de différences entre les systèmes d'enseignement.
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	

<b>13. Comparabilité</b>
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>
<i>Comparabilité - Autre</i>

<b>14. Cohérence</b>
<i>Cohérence - Interne</i>
<i>Cohérence - Entre domaines</i>

<b>15. Coûts et charges</b>
<i>Coût interne</i>
<i>Coût externe</i>

<b>16. Révision des données</b>	
<i>Révision des données - Politique</i>	Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.
<i>Révision des données – Pratique</i>	

<b>17. Traitement statistique</b>	
<i>Données de base - Enquêtes</i>	NA
<i>Données de base - Données administratives</i>	<p><b>FICHER(S)</b> : Base de données Comptage au 15 janvier pour la FWB, et base de données enseignement de la Communauté germanophone (2 fichiers séparés)</p> <p><b>FOURNISSEUR(S)</b> :</p> <p><b>Direction générale du pilotage du système éducatif</b>, Avenue du port, 16, B-1080 Bruxelles</p> <p><b>Contact</b> : Elsa Albarello, Direction de l'exploitation des données, <a href="mailto:elsa.albarello@cfwb.be">elsa.albarello@cfwb.be</a></p> <p><b>Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens</b> Gospertstraße 1, B-4700 Eupen</p> <p><b>Contact</b> : Jonas KROTT <a href="mailto:jonas.krott@dgov.be">jonas.krott@dgov.be</a></p>
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	NA
<i>Fréquence de collecte des données</i>	Annuel
<i>Collecte des données</i>	
<i>Validation des données</i>	
<i>Élaboration des données</i>	<p>En ce qui concerne les données de la FWB, le fichier de base reçu mentionne, le nombre d'élèves à l'avance, à l'heure, en retard d'un an et en retard de deux ans ou plus, selon la commune de domicile.</p> <p>En ce qui concerne les données de la Communauté germanophone, le fichier de base reçu mentionne le nombre d'élèves selon l'année de naissance, l'année de scolarisation et la commune de domicile.</p> <p>Dans une étape préliminaire, les données de la Communauté germanophone sont agrégées pour reconstituer les mêmes catégories que celles fournies par la FWB (à l'avance, à l'heure, en retard d'un an et en retard de deux ans ou plus). Les données des deux Communautés sont ensuite combinées (additionnées), selon le lieu de domicile des élèves, afin de prendre en compte, pour une même commune de domicile, les élèves qui sont scolarisés dans l'une et l'autre des Communautés.</p> <p>Les pourcentages d'élèves appartenant aux quatre catégories précitées sont ensuite calculés sur base du fichier d'effectifs combinés.</p>
<i>Ajustement</i>	

<b>18. Commentaires</b>

## 18. Commentaires

## 19. Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>

## 20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de l'entité	REFNIS
Entité administrative	Nom de l'entité	
Part des élèves ayant un retard scolaire de 2 ans ou plus	Part des élèves ayant un retard scolaire de 2 ans ou plus, parmi les élèves fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (à l'exclusion du 4 <sup>ème</sup> degré) organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Communauté germanophone.	%